



## L'ECHO DE L'A.D.P.G.H.D.

N° 32 AOÛT 2021

**L'ECHO** – Un format qui informe sur la vie de l'association à travers les actions en cours.

Pour réaliser chacun des exemplaires de l'ECHO, des adhérents sont sollicités pour apporter de l'information sur l'activité qu'ils pratiquent au sein de celle-ci, enrichissant ainsi le contenu de l'ADPGHD et donc la connaissance au profit de tous.

### LES DIVERS GROUPES DE TRAVAIL

**Rappel de l'état des données consultables sur le site par les adhérents :**

**Meldungen insérées dans la base de données et consultables dans "Les parcours des P.G. " et "PG d'une Meldung"**

VIA 317, VIA 351, VIA 1094, VID 451

**Effectifs base de données :**

**36275 Prisonniers** répartis (entre autres)

24362 du VIA, 1077 du VIC, 7499 du VID, 157 PG du IIA

674 Kommandos

**Nouveautés :** Mise sur site des listes ci-dessous :

133573- Liste Rapatriés Lons le Saunier

111083- Liste Rapatriés Chalons

102891- Liste Rapatriés Draguignan Train Sanitaire (photographiée par Nicole B.)

- A)** Vous pouvez les visualiser en allant dans le choix 'Meldung et/ou Listes'  
En demandant dans la zone de recherche Camp le Mot 'Liste', puis saisir le numéro de la Liste. Puis cliquer sur la loupe. Vous aurez la liste originale.
- B)** Ensuite vous pouvez visualiser les PG identifiés de ces listes au fur et à mesure des saisies - En demandant 'PG d'un Meldung', et en demandant dans la zone de recherche le numéro de la liste ex 133573. A ce jour 16 PG sont identifiés, la liste figure aussi dans leur parcours.

**Nouvelle Mise à jour** informations sur les PG du Cher grâce aux recherches de Nicole B.

**Mises à jour dans la base de données** des informations sur les AK ci-dessous

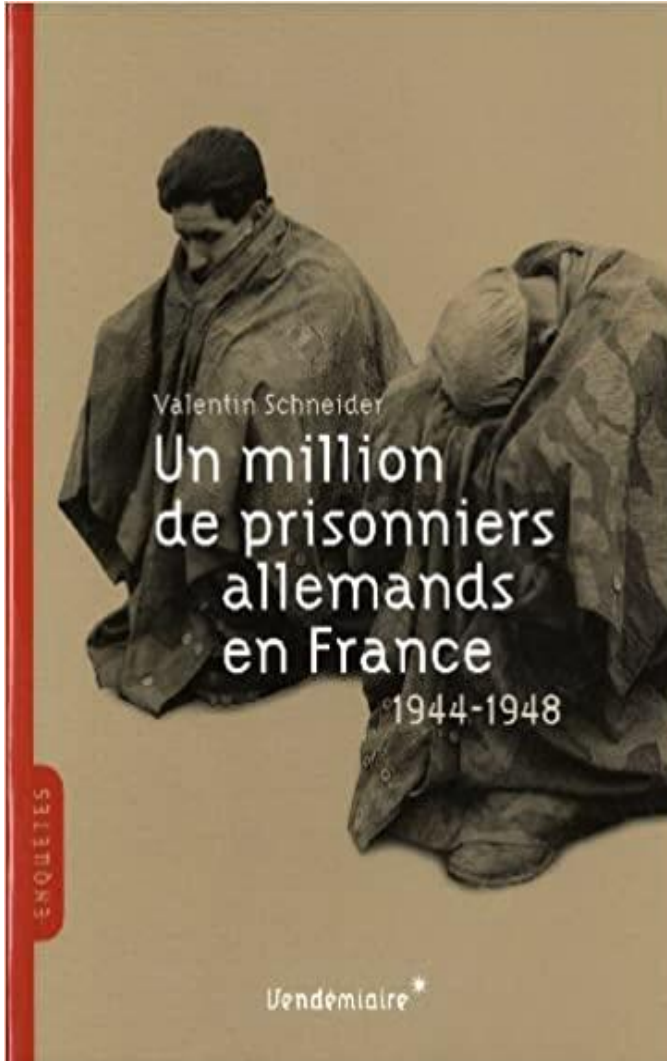
AK 1801, 1802, 1803, 1806, 1807, 1808, 1809 et 1811 du VIK



L'ECHO DE L'A.D.P.G.H.D.

N° 32 AOÛT 2021

## INVITATION A LA LECTURE



Auteur : Valentin SCHNEIDER

Éditeur : VENDEMIARE

ISBN : 978-2363580009

Sur un sujet méconnu de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, un travail de recherche, au plus près des sources. Un million : c'est le nombre de soldats allemands retenus prisonniers en France après la défaite de leur pays, à partir de juin 1944, et jusqu'en décembre 1948. A travers les registres des camps, les archives départementales et celles de la gendarmerie, les carnets et les correspondances privées, c'est cet étonnant itinéraire collectif que retrace ici Valentin Schneider. Un parcours qui, des commandos de déminage aux travaux des champs, en passant par la difficile cohabitation avec la population, a constitué une aventure humaine complexe, où la faim, les privations, les mauvais traitements et la mort ont trouvé leur place, mais aussi une étonnante expérience de vie commune, dans un pays confronté aux défis de la reconstruction. En 1948, 20 % de ceux qui restaient employés sur le territoire ont choisi de demeurer en France. Leur histoire, comme celle de tous leurs compatriotes retenus pendant quatre années dans des camps de travail, n'avait pas encore été écrite.



L'ECHO DE L'A.D.P.G.H.D.

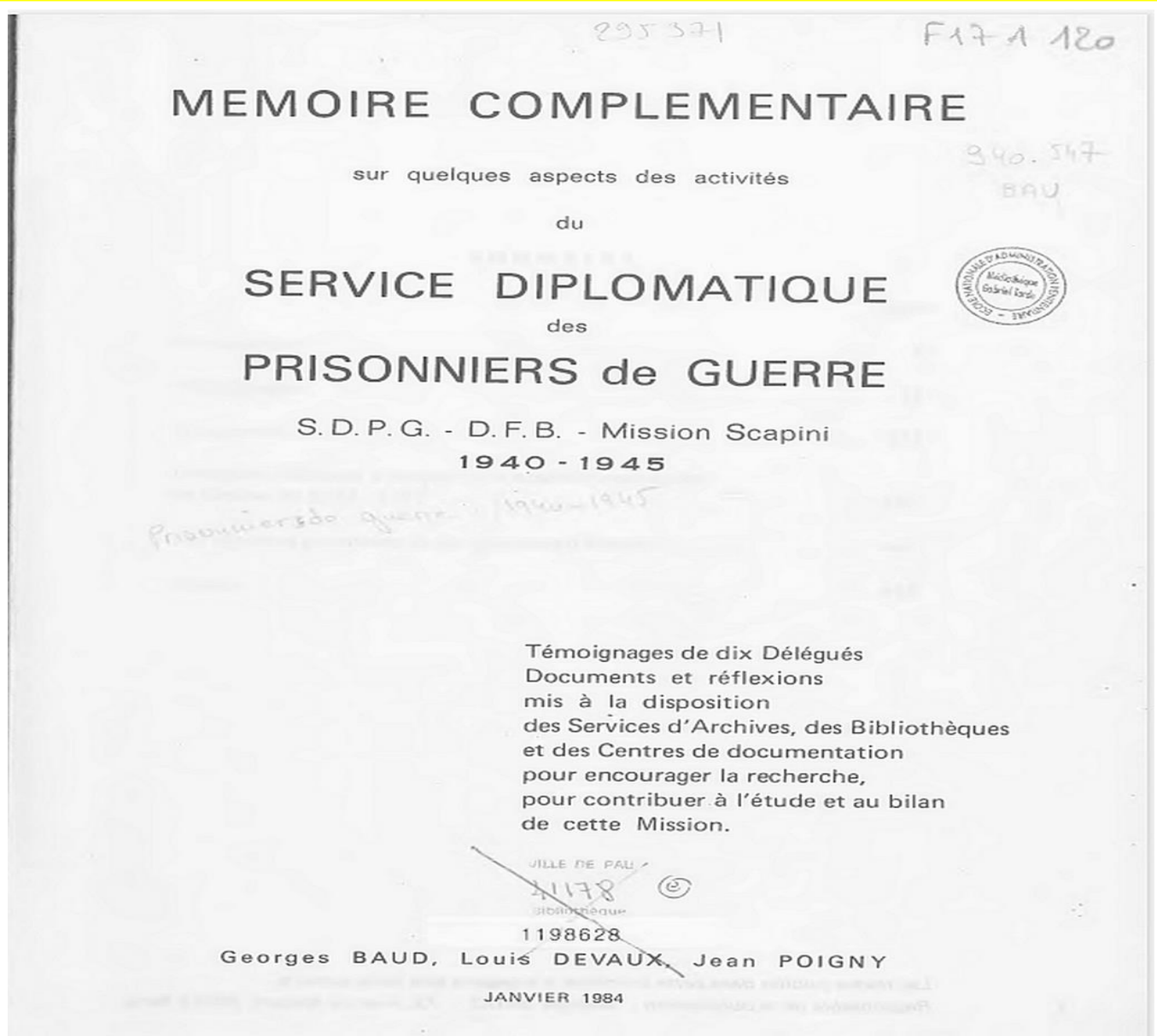
N° 32 AOÛT 2021

**Réservée aux adhérents de l'ADPGHD**, ce mois-ci l'Echo présente la deuxième partie d'une étude concernant la transformation des prisonniers de guerre en "travailleurs libres".

Dans cette partie, des témoignages et documents vont nous éclairer, mais nous porter aussi à la réflexion tout en nous émouvant une fois encore sur le douloureux vécu de tous nos pères.

Bonne lecture.

Nous vous en proposons un extrait.



NDLR - Le délégué Louis Devaux a effectué plusieurs missions au stalag VI A.



Descendants des P.G.  
Stalags VI A et VI D

## L'ECHO DE L'A.D.P.G.H.D.

N° 32 AOÛT 2021

### "Remarques éparses et verbales" sur Mon expérience comme Délégué de la Mission SCAPINI

par Pierre ARNAL  
61 rue Lauriston  
75016 PARIS

#### Les Prisonniers "transformés"

Là, je n'ai pas grand chose à dire, parce que pour ma part, je n'ai pratiquement jamais eu de contact avec des prisonniers transformés. Nous n'étions pas d'accord, SCAPINI et les Délégués, pour la transformation des prisonniers, qui dans une certaine mesure, perdaient ainsi leur statut militaire en échange d'avantages discutables. Ces gens-là dépendaient ensuite de la MISSION BRUNETON, où la défense était encore plus difficile que pour les PG. Il faut dire d'ailleurs que cette histoire de transformation a été discutée au plan gouvernemental français, directement avec les Allemands, et je n'ai pas l'impression que SCAPINI ait été mêlé à cette aventure.

Il y avait aussi un autre système, la "semi-liberté". Les PG restaient PG. Dans les Kommandos ils n'avaient plus de "posten" (gardes), ils pouvaient

circuler "librement" dans certaines conditions, et, dans les camps centraux, les promenades étaient possibles en groupes organisés, sur un itinéraire déclaré. Dans tous les cas, les Allemands demandaient aux bénéficiaires l'engagement de ne pas s'évader. A ma connaissance, SCAPINI a annoncé ces décisions sans prendre définitivement position, la situation était trop variable selon les lieux, il voulait laisser les PG décider eux-mêmes. Parmi les Délégués, on trouvait des approbations à cause des avantages qui en résultaient pour les camarades et de l'hostilité parce que ces mesures libéraient des "posten" pour le front.

#### La relève

La relève, c'est aussi une affaire qui nous est arrivée par le Gouvernement. C'est LAVAL qui, je crois, avait discuté pour cette question avec SAUCKEL, pour faire partir en Allemagne des ouvriers spécialisés et les échanger contre les prisonniers. Vaste comédie du début jusqu'à la fin. SAUCKEL et LAVAL, étaient convenus théoriquement de certaines conditions qui n'ont jamais été remplies, notamment sur l'équilibre numérique, sur la qualité des gens, etc... Cela a permis à certains prisonniers de rentrer; théoriquement les listes de relèves étaient surveillées pas les Hommes de Confiance et on cherchait à relayer par exemple les pères de trois enfants, les chefs d'exploitations agricoles, etc... Dans la pratique, les Allemands s'en servaient aussi pour faire passer les libérations de certains des gens qu'ils aimaient bien en se disant, "ils vont faire de la propagande pour nous en France". Il y a eu un peu de tout, ça a été dans l'ensemble une assez belle escroquerie. Ça a eu tout de même pour résultat de faire partir un certain nombre de types, 100.000 environ, en échange de 300.000 ouvriers. Au plan de la morale et de la justice cela a créé beaucoup de troubles. Au total une triste comédie.



## L'ECHO DE L'A.D.P.G.H.D.

N° 32 AOÛT 2021

Louis DEVAUX.

Décembre 1978

rédigé par Louis Devaux (pendant la guerre Capitaine Louis Devaux, commandant la 33ème Batterie du 404ème Régiment de D.C.A., fait prisonnier au sud de Belfort le 18 juin 1940 et interné à l'Oflag X C le 30 juin 1940, puis transféré à l'Oflag X D -Fischbeck- en juin 1941).

- 1) - En premier lieu, il faut citer le sens de l'honneur français : la contradiction foncière entre le maintien de l'existence de la captivité et l'attitude allemande à l'égard de la France a rapidement convaincu les prisonniers de cet axiome :

C'est que l'Allemand reste l'ennemi, et qu'il ne peut pas y avoir d'autres relations avec lui que celles d'ennemi à ennemi.

Tout ce qui pactise donc avec l'Allemagne est traître à ce code d'honneur qui a conduit les prisonniers à considérer qu'ils n'entreraient pas dans les vues de la politique allemande et qu'ils n'exécuteraient les obligations, les prestations de service qu'on leur demandait que dans la mesure où ces obligations, où ces prestations seraient définies par un droit antérieur à la guerre, et notamment la Convention de Genève, ou bien lorsque la puissance détentricie emploierait la force.

Ce sont ces données qui ont conditionné l'attitude des prisonniers à l'égard du travail en Allemagne et qui sont l'explication foncière de la résistance au travail qu'ont opposée les sous-officiers non tenus de s'y soumettre en vertu du droit antérieur existant, en même temps qu'elles justifient l'attitude des hommes de troupe qui étaient obligés au travail par la Convention de Genève. De la même manière, ce n'est que par la force que les Allemands, dans certains cas, sont arrivés à contraindre les Français au travail dans les usines de guerre, car il faut bien dire que la Convention de Genève, si elle interdit ce travail, n'organise pas la protection de ce droit dès l'instant où il n'y a pas de réciprocité dans les voies d'exécution possibles, et ce fait n'est pas l'aspect le moins tragique de la captivité des soldats de France.

De même, cet honneur français se trouve, lorsqu'il s'est agi pour les prisonniers de ne pas souscrire aux tentatives de la psychotechnique allemande et de la propagande faite au moyen de nombreuses publications dont ils ont été inondés.

"Il y va de l'honneur de l'esprit de ne pas avoir en captivité une pensée d'inspiration germanique et de ne pas accepter par complaisance l'idéologie suggérée. Ce serait trahir quelque chose de français et dégrader son jugement que d'accepter les points de vue allemands. Au moins, tant qu'ils sont points de vue de l'ennemi, il n'est même pas digne d'en admettre la discussion. Le Français en captivité n'a jamais conçu la platitude spirituelle devant le puissant. Et il s'oppose très vivement à celui qui, loyalement parfois, réagit positivement à la propagande germanique. S'il s'agit d'un homme évidemment loyal, il le plaint de l'erreur de jugement qui lui a caché une nécessité de l'honneur. Sinon, il le méprise intensément."



## L'ECHO DE L'A.D.P.G.H.D.

N° 32 AOÛT 2021

Extraits du témoignage de Louis DEVAUX, délégué de la mission SCAPINI (Devaux a visité plusieurs fois le stalag VI A en qualité de délégué de la mission SCAPINI).

Source : SDPG dossier complet F17A120

Cette étude comporte encore 17 pages de texte et de documents, ainsi que des témoignages personnels, réservés aux adhérents de l'ADPGHD.

### TEMOIGNAGE

#### ***Recueillir des informations pour enrichir la base de données :***

Aux archives militaires, depuis plusieurs mois à cause des conditions sanitaires qu'impose la covid, il est très difficile d'obtenir des rendez-vous, à la division des archives des victimes des conflits contemporains, pour consulter les dossiers des prisonniers de guerre.

Après 6 mois d'attente, je m'y suis rendue dernièrement pour la deuxième fois. Nous étions six personnes en salle de lecture, masquées et avec les distanciations sociales respectées.

Pendant trois jours j'ai photographié le contenu des dossiers des P.G. Ces informations collectées, sont reprises par des " collègues " et ajoutées à celles existant déjà. Elles permettent de faire un petit pas supplémentaire sur la connaissance des parcours des prisonniers.

Les archivistes sont à l'écoute des demandes des visiteurs et personnellement, adhérente depuis peu, et ayant beaucoup de choses à apprendre, c'est avec plaisir et intérêt que je pose beaucoup de questions auxquelles ils répondent aisément.

Lors de ma dernière visite, j'ai rencontré un archiviste particulièrement passionné par l'histoire humaine des prisonniers. Nous avons dialogué un long moment. Il était intarissable sur le sujet et à la demande de ce passionné, j'ai présenté l'association à une jeune stagiaire qui était impressionnée par le travail que nous y effectuons.

Plus je consulte de dossiers, plus j'ai envie d'en savoir davantage sur cette période difficile. Comme m'a dit récemment un ami de l'association, j'ai " attrapé le virus ".

*Nicole B., fille du PG Jules P. du VIA.*



## L'ECHO DE L'A.D.P.G.H.D.

N° 32 AOÛT 2021

### TEMOIGNAGE

#### *Une vieille boîte à gâteaux toute rouillée.*

A la suite d'une longue hospitalisation et de graves problèmes de santé, maman ne pouvait plus habiter seule dans sa maison située dans les Ardennes.

En accord avec elle et après quelques démarches, il est décidé qu'elle intègre une résidence autonomie afin qu'elle soit près de nous.

La maison est rapidement vendue, il faut donc s'atteler à vider la maison et les dépendances.

Nicole et moi, nous nous employons à vider de vieux cartons déchirés, et pleins de poussière, qui proviennent du grenier, d'une dépendance, à l'intérieur, de nombreux papiers ayant appartenu à ma grand-mère.

Je saisis une vieille boîte à gâteaux toute rouillée. Je l'ouvre et l'émotion me submerge. J'appelle ma sœur qui est dans une pièce voisine.

Cette boîte contient la correspondance (nous ignorions son existence) entre ma grand-mère et mon grand-père pendant sa captivité en Allemagne. Les yeux pleins de larmes, nous commençons à lire quelques lettres très, très émouvantes.

J'adorais mon grand-père qui me le rendait au centuple. J'ai interprété cette découverte comme un signe du destin, comme un passage de relais et j'ai rapidement décidé de sortir ces lettres de l'oubli. Mais comment m'y prendre ?

Après quelques recherches sur internet, je suis tombée sur le site de l'association. J'ai pris contact via l'adresse-mail et me voilà embarquée à la recherche du parcours de mon grand-père soutenue par Christine, Régine, Pascal et tous les bénévoles.

Mon grand-père, Camille C., a été capturé à Saint Valéry en Caux le 12 juin 1940. De juillet 1940 à décembre 1943, il est détenu avec des milliers d'autres au Stalag VID. Il est rentré pour raisons sanitaires : il ne pesait plus que 44 kg. Il en a gardé des séquelles toute sa vie.

Evelyne S. petite fille de Camille C. du VIC.

### LE PETIT MOT DU BUREAU

Si vous avez un ascendant ancien P.G. du stalag VI A ou VI D ou autre, et que vous vous intéressez à cette période de sa vie, n'hésitez pas à nous contacter.